

**SECOURS POPULAIRE
FRANÇAIS DE L'ESSONNE**

503 PLACE DES CHAMPS ELYSEES

91026 – EVRY CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2014**, sur :

- ◆ le contrôle des comptes annuels de la **FEDERATION DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS DE L'ESSONNE** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ◆ la justification des appréciations,
- ◆ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Départemental. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « changements de méthodes d'évaluation et de présentation » de l'annexe qui expose le changement de traitement des dons d'entreprises, fondations ou associations dans le compte d'emploi des ressources.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivi par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe. Nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons également vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, figurant dans l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement CRC 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A la date de signature du présent rapport, nous n'avons pas eu connaissance du rapport de gestion et des documents à caractère financier remis aux sociétaires pour l'Assemblée.

Fait à Paris,

Le 16 avril 2015



Jérôme SZLIFKE
Commissaire aux Comptes



Fédération de l'Essonne
Bilan Actif

Exercice : 2014

En euros	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net 2014	Montant net 2013
Immobilisations incorporelles:	7 511	6 651	860	442
Frais d'établissement	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	7 511	6 651	860	442
Avances et acomptes et immobilisations en cours	0	0	0	0
Immobilisations corporelles:	2 751 879	945 495	1 806 383	1 884 155
Terrains	370 148	0	370 148	370 148
Agencements et aménagements de terrains	0	0	0	0
Constructions	1 851 886	516 636	1 335 250	1 408 247
Installations techniques, matériel et outillage industriels	239 715	201 510	38 205	49 354
Autres immobilisations corporelles:	285 368	227 349	58 019	40 224
<i>Installations générales, agencements divers</i>	0	0	0	0
<i>Matériel de transport</i>	165 729	117 525	48 204	24 035
<i>Matériel de bureau et informatique</i>	78 495	71 510	6 985	10 926
<i>Mobilier</i>	41 144	38 314	2 830	5 263
Biens grevés de droit	0	0	0	0
Avances et acomptes et immobilisations en cours	4 762	0	4 762	16 181
Immobilisations financières:	1 438	0	1 438	1 338
Autres titres immobilisés	200	0	200	200
Prêts	0	0	0	0
Autres	1 238	0	1 238	1 138
I. Actif immobilisé	2 760 828	952 146	1 808 682	1 885 935
Total				
Stocks et en cours:	0	0	0	0
Autres approvisionnements	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
Créances :	186 629	0	186 629	147 753
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Créances clients et comptes rattachés	101 056	0	101 056	64 124
Autres créances (dont produits à recevoir)	85 573	0	85 573	83 629
Valeurs mobilières de placement et FNS	324 460	0	324 460	319 739
Disponibilités	283 584	0	283 584	220 116
Charges constatées d'avance	25 047	0	25 047	16 393
II. Actif circulant	819 720	0	819 720	704 001
TOTAL DE L'ACTIF (I+II)	3 580 547	952 146	2 628 402	2 589 936



Fédération de l'Essonne
Bilan Passif

Exercice : 2014

En Euros	Année 2014	Année 2013
Fonds propres:	1 274 875	1 138 969
Fonds statutaires sans droit de reprise	300 065	271 308
Projet associatif et réserves	283 860	283 860
Report à nouveau	599 402	656 346
Résultat de l'exercice	91 547	-72 545
Autres fonds:	208 528	239 386
Fonds statutaires avec droit de reprise	0	0
Subventions d'investissements sur bien renouvelable par	0	0
Apports Association Nationale - Fédération	0	0
Ecarts de réévaluation	0	0
Subventions d'investissement sur bien non renouvelables	208 528	239 386
I. Fonds propres	1 483 403	1 378 355
Ecart de combinaison	0	0
II. Ecart de combinaison	0	0
Provisions pour risques	0	0
III. Provisions	0	0
Fonds dédiés sur subventions	0	0
Fonds dédiés sur dons et legs	994	1 732
Fonds dédiés sur autres ressources	99 263	101 181
IV. Fonds dédiés	100 257	102 913
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	839 431	884 958
Emprunts et dettes financières diverses SPF	0	0
Emprunts et dettes financières diverses hors SPF	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 378	26 061
Dettes fiscales et sociales	111 337	153 881
Dettes sur immobilisations	532	1 221
Autres dettes (dont charges à payer)	38 981	40 923
Produits constatés d'avance	1 083	1 624
V. Dettes	1 044 741	1 108 669
TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV+V)	2 628 402	2 589 936



Compte de résultat

Exercice : 2014

En euros	Année 2014	Année 2013
I- Les produits d'activités:		
Vente de marchandises, de services et de publications SPF	236 562	129 117
Subventions d'exploitation hors subventions privées	555 394	486 175
Dons manuels	304 113	262 758
Mécénat, parrainage et autres concours privés	25 333	21 000
Legs	0	0
Participations des destinataires de la solidarité	160 879	92 504
Produits d'initiatives	592 424	545 538
Cotisations statutaires	81 860	114 753
Autres produits	158 188	111 511
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 286	7 188
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	30 343	14 583
I - Les produits d'activités	2 147 381	1 785 128
II- Les charges d'activités:		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	0	0
Variations de stock	0	0
Achats de marchandises, matériels et fournitures	67 230	57 724
Autres achats	353 123	241 955
Services extérieurs	148 204	128 487
Autres services extérieurs	188 407	271 109
Impôts, taxes et versements assimilés	56 464	66 600
Salaires et traitements	433 447	405 959
Charges sociales	183 628	188 437
Dotations aux amortissements et aux dépréciations:	128 379	120 699
<i>Sur immobilisations: dotations aux amortissements</i>	128 379	120 699
<i>Sur immobilisations grevées de droit: dotations aux dépréciations</i>	0	0
<i>Sur actif circulant: dotations aux dépréciations</i>	0	0
<i>Pour risques et charges: dotations aux dépréciations</i>	0	0
Cotisations statutaires	106 202	123 579
Autres charges	362 381	295 976
Engagements à réaliser sur ressources affectées	27 688	30 609
II - Les charges d'activités	2 055 153	1 931 136
Résultat Activité	92 228	-146 008
III- Les produits financiers:		
Revenus des placements, intérêts et produits assimilés	4 916	6 299
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
III - Les produits financiers	4 916	6 299
IV- Les charges financières:		
Intérêts et charges assimilées	35 694	38 768
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
IV - Les charges financières	35 694	38 768
Résultat Financier	-30 779	-32 469



Compte de résultat

V- Les produits exceptionnels:		
Produits exceptionnels sur opération de gestion	4 616	77 267
Produits exceptionnels sur opérations en capital	30 858	32 734
Reprise sur provisions et transferts de charges	0	0
V - Les produits exceptionnels	35 473	110 002
VI- Les charges exceptionnelles:		
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	5 376	4 070
Charges exceptionnelles sur opération en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
VI - Les charges exceptionnelles	5 376	4 070
Résultat Exceptionnel	30 097	105 932
5 - Ecart de combinaison :	0	0
5 - Ecart de combinaison	0	0
Résultat Combinaison	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+5)	2 187 770	1 901 428
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	2 096 223	1 973 973
EXCEDENT OU INSUFFISANCE (total des produits - total des charges)	91 547	-72 545
En euros	Année 2014	Année 2013
Bénévolat	1 518 445	1 324 909
Prestations en nature	379 796	279 225
Dons en nature	4 811 002	12 498 806
Données extracomptables - Ressources	6 709 243	14 102 941
Total	6 709 243	14 102 941
Bénévolat	1 518 445	1 324 909
Prestations gratuites	379 796	279 225
Secours en nature	4 811 002	12 498 806
Emplois des contributions volontaires en nature	6 709 243	14 102 941
Total	6 709 243	14 102 941

**Secours populaire français
Fédération de l'Essonne
Comptes sociaux**

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos
le 31 décembre 2014

Montants exprimés en euros



Table des matières :

- 1 Faits majeurs de l'exercice**
- 2 Principes, règles et méthodes comptables**
 - 2.1 Présentation des comptes
 - 2.2 Méthode générale
 - 2.3 Changement de méthode d'évaluation et de présentation
 - 2.4 Durée de l'exercice et date de clôture
 - 2.5 Immobilisations incorporelles, corporelles et financières
 - 2.6 Méthodes d'évaluation et de dépréciation des stocks et des créances
 - 2.7 Subventions d'investissements
 - 2.8 Fonds dédiés : Opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice
 - 2.9 Provisions pour risques et charges
 - 2.10 Indemnités de départ à la retraite
 - 2.11 Contributions volontaires en nature
 - 2.12 Compte d'emploi des ressources
 - 2.13 Événements postérieurs à la clôture
- 3 Informations complémentaires**
 - 3.1 Rémunération des dirigeants
 - 3.2 Honoraires des commissaires aux comptes
 - 3.3 Engagements hors bilan
 - 3.3.1 Engagement pris en matière de retraite
 - 3.3.2 Crédit-bail
- 4 Informations relatives au bilan**
 - 4.1 Actif
 - 4.2 Passif
- 5 Informations relatives au compte de résultat**
 - 5.1 Ventilation par nature des produits d'activités
 - 5.2 Effectif
 - 5.3 Résultat exceptionnel
- 6 Autres informations**
 - 6.1 Informations concernant le Droit Individuel à la Formation
 - 6.2 Contributions volontaires en nature
- 7 Compte d'emploi des ressources**



Au bilan avant affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014, dont le total est de 2 628 402€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 2 187 770 € et dégageant un résultat excédentaire de 91 547 €.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Bilan & Compte de Résultat

Montants exprimés en euros



1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Néant

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- ◆ le bilan,
- ◆ le compte de résultat,
- ◆ l'annexe.

2.2. Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et notamment les règlements n°99-03 et n°99-01.

2.3. Changement de méthode d'évaluation et de présentation

Dans le compte d'emploi des ressources, les dons d'entreprises, fondations ou associations sont désormais considérés comme des fonds privés. Par ailleurs, les comptes de subventions privées ont été remplacés par les comptes de dons privés.



2.4. Durée de l'exercice et date de clôture

La fédération produit ses comptes annuels sur un exercice de 12 mois courant du 1^{er} janvier au 31 décembre.

2.5. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Les immobilisations incorporelles, corporelles et financière sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Durées de vie usuelles des immobilisations incorporelles :

La durée d'amortissement s'évalue au cas par cas.

Durées de vie usuelles des immobilisations corporelles (hors composants des immeubles) :

Libellé	Durée d'amortissement
Installation générale, agencements...	De 10 à 20 ans
Matériel de transport	De 4 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel de bureau	De 5 à 10 ans
Mobilier	De 5 à 10 ans
Installations techniques	De 5 à 10 ans

Le mode d'amortissement est le mode linéaire.

Le plan d'amortissement peut être modifié en cours de vie de l'immobilisation en cas de dépréciation ou en cas de modification significative de l'utilisation du bien.

Les durées d'amortissement des composants des immeubles sont les suivantes :

Composant	Durée d'amortissement
Structure de l'immeuble	50 ans
Electricité	25 ans
Plomberie	25 ans
Ascenseur	15 ans
Menuiseries extérieures	25 ans
Menuiseries intérieures	25 ans
Chauffage collectif/individuel	25 ans
Étanchéité (enduit)	20 ans
Ravalement et amélioration	20 ans



Dépréciation des immobilisations :

Une dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles se doit d'être comptabilisée lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Une dépréciation des immobilisations financières est constatée lorsque la valeur présente un risque de non recouvrement.

2.6. Méthodes d'évaluation et de dépréciation des stocks et des créances

Les stocks doivent être comptabilisés à leur valeur d'achat figurant sur la facture.

Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation du stock est éventuellement constatée.

Les créances pouvant figurer au bilan concernent des entités hors du périmètre de la combinaison. Elles sont valorisées à leur valeur historique. Au cas par cas, elles donnent lieu à la constitution d'une provision si leur recouvrement apparaît compromis. Les dépréciations constatées concernent également les entités SPF dissoutes qui sont sorties du périmètre de combinaison.

La fédération inscrit dans son compte de résultat les produits non reçus au 31 décembre mais imputables à l'exercice et dont le montant est certain.

En contrepartie, ces produits donnent lieu à l'enregistrement de créances à l'actif du bilan.

2.7. Subventions d'investissements

Elles s'enregistrent au regard du montant inscrit sur la notification ou convention de subvention.



2.8. Fonds dédiés : Opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice

Les fonds dédiés qui ne sont pas entièrement utilisés au cours de l'année N dans le cadre des opérations pour lesquelles ils ont été collectés, sont inscrits en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées » afin de constater l'engagement pris par la Fédération de poursuivre les réalisations des dits projets avec comme contrepartie du passif du bilan la rubrique « fonds dédiés ».

De même, les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits du compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

2.9. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques est constituée pour couvrir des risques que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

2.10. Indemnités de départ à la retraite

Le montant de la provision pour indemnités de départ à la retraite mentionné dans l'annexe ne fait pas l'objet d'enregistrement comptable.



2.11. Contributions volontaires en nature

La nature des contributions volontaires en nature est la suivante :

- ◆ Dons en nature neuf: nourriture, vêtements, marchandise, produits d'hygiène, jouets...
- ◆ Prestations en nature : places spectacles, affichage publicité, activités sportives...
- ◆ Mise à disposition de locaux et de personnes.
- ◆ Bénévolat.

Dons en nature et prestations gratuites :

- La collecte de marchandises et de services auprès des personnes morales (entreprise, fondations, associations, collectivités, institutions, Etat etc), fait généralement l'objet de documents écrits stipulant notamment la nature des biens ou services, leur quantité et leur prix. Ces informations sont reprises dans les contributions volontaires en nature.

- Les dons en nature :
Compte-tenu de l'impressionnante collecte de biens et articles collectés par les bénévoles du Spf, leur valorisation est essentielle autant que délicate.
Le Spf fait figurer ces informations à deux endroits distincts dans ses comptes annuels :
*Au pied du compte de résultat – donc de son compte d'emploi des ressources quand il s'agit de biens neufs faisant l'objet de justificatifs fournis par des personnes morales. Ces biens seront alors valorisés en euros.
*Dans l'annexe de ses comptes pour ce qui concerne les biens d'occasion. Leur nature pourra être décrite et si l'information est disponible, la quantité pourra être affichée.



Estimation des dons en nature usagés.

Dons en nature d'occasion	Pièces	Kg
Habillement d'occasion		2 684
Couchages d'occasion	148	
Electroménagers d'occasion-Meubles d'occasions	2	
Vaisselle d'occasion		312
Education	50	4 460
Santé		
Jouets d'occasion	50	4 462
Loisirs		

Bénévolat :

L'implication des bénévoles est évaluée à partir du nombre d'heures de bénévolat et valorisée au regard des missions accomplies durant ces heures.

Le temps passé par les bénévoles est recensé au moyen des heures déclarées. Les heures sont valorisées selon un taux horaire moyen

- ◆ Taux horaire moyen (14,48 € /heure)

Les mises à disposition :

Elles concernent des biens mobiliers, immobiliers et la mise à disposition de compétences. Elles sont inscrites dans les contributions volontaires en nature pour le montant de la convention de mise à disposition ou de tout autre justificatif probant. Chaque structure indique la valeur réelle en euros de la mise à disposition.

Les heures consacrées à la tenue des instances statutaires :

Elles ne sont pas valorisées. Le volume horaire a été évalué à **984 heures**



2.12. Compte d'emplois des ressources

- Le Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du Public, figure dans l'annexe des comptes annuels lorsque la fédération fait appel aux dons via son site internet. Il est établi conformément au Règlement du Comité de la réglementation comptable n°2008-12 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2008.
- Le taux de prélèvement maximal admis sur les dons pour financer l'organisation s'élève à 8% conformément à la décision des instances départementales

2.13. Evénements postérieurs à la clôture

Néant



3 Informations complémentaires

3.1. Rémunération des dirigeants

Conformément au Code Général des Impôts, article 242C, les rémunérations des dirigeants (membre du Comité Départemental) au titre de leur contrat de travail, qui est indépendant de leur mandat d'administrateur sont les suivants :

- Directrice : 61 565 €
- Directeur Adjoint : 58 829 €
- Animateur : 42 833€

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux deux plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à **120 394 €** en 2014.

3.2. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires d'audit inscrits en charges de l'exercice 2014 s'élèvent à **9 000 Euros**.

3.3 Engagements hors bilan

3.3.1 Engagement pris en matière de retraite

Méthode retenue :

- Indemnité prévue par le code du travail
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux d'actualisation : 0,84%
- Taux d'évolution des salaires : 1 %
- Taux de rotation moyen sur 3 ans : 0%

Le montant total des IDR est de **25 058 Euros**.



3.3.2 Crédit-bail

Néant



4 Informations relatives au bilan

4.1 Actif

Se reporter aux tableaux en pages suivantes

4.2 Passif

Se reporter aux tableaux en pages suivantes

Rajouter les fonds dédiés supérieurs à deux ans sans mouvement significatif.



5 Informations relatives au compte de résultat

5.1 Ventilation par nature des produits d'activités

Se reporter aux tableaux en page suivante

5.2 Effectif

Le nombre de salariés au 31 décembre 2014 est de : **11**

5.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel des comptes 2014 - solde des produits exceptionnels (sous classe distincte des produits) et des charges exceptionnelles (classe distincte des charges) - est principalement issu:

- | | | |
|---|-----------------|--------|
| ➤ du cumul des catégories suivantes de produits = | 35 473 € | |
| • Produits d'éléments d'actifs cédés | | • 0 % |
| • Quote part de subvention d'investissement virée au compte de résultat | | • 87 % |
| • Autres produits de gestion sur exercices antérieurs | | • 12 % |

qui représentent à elles trois, 99 % des produits exceptionnels.

- | | | |
|--|----------------|--------|
| ➤ du cumul des catégories suivantes de charges = | 5 376 € | |
| Autres charges de gestion concernant des exercices antérieurs | | • 89 % |
| Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés | | • 0 % |
| Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations | | • 0 % |
- qui représentent à elles trois, 89 % des charges exceptionnelles.



6 Autres informations

6.1 Informations concernant le Droit Individuel à la Formation

Cumul heures des droits acquis au cours de l'exercice	Cumul heures n'ayant pas fait l'objet d'une demande
203	858

6.2 Contributions volontaires en nature

La fédération bénéficie de contributions volontaires en nature qui sont présentées en pied de compte de résultat pour un montant de **6 709 243 Euros**.

Détail des contributions volontaires en nature de la fédération en France et dans le Monde en pages suivantes.

7. Compte d'emploi des ressources

Se reporter au tableau en page suivante.

Méthode de présentation :

Le SPF présente son Compte d'Emploi des Ressources (CER) pour l'exercice 2014 conformément à la publication au journal officiel du 21 décembre 2008 de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n°2008-12 du Comité de la réglementation comptable, applicable au 1^{er} janvier 2009.

Le CER se présente en quatre colonnes, deux pour les emplois et deux pour les ressources. Pour chacun :

- les colonnes numérotées 1 et 2 dans le tableau sont équivalentes aux charges et aux produits du compte de résultat,
- les colonnes numérotées 3 et 4 dans le tableau font apparaître les montants de ressources collectées auprès du public : côté « ressources » est indiquée la nature des ressources collectées auprès du public et côté « emplois » est indiqué comment ont été affectées ces ressources à chaque ligne d'emploi.



7.1 Les colonnes 1 et 2 du CER qui correspondent au compte de résultat

7.1.1 Colonne 1 : Emplois 2014

7.1.1.1. Missions sociales 1 696 911 €

La définition des missions sociales du SPF a été entérinée par le Conseil d'Administration de l'Association Nationale du 16 janvier 2010 :

« Conformément aux statuts :

« Faisant leur la formule « tout ce qui est humain est nôtre », les adhérents aux présents statuts se regroupent dans un but unique : pratiquer la solidarité. »

Les articles 1/ b et c des statuts de l'association nationale, des fédérations, des comités locaux et conseils de région du Secours populaire français définissent les missions sociales du Secours populaire français, qu'elles soient réalisées directement ou avec des partenaires en France ou à l'étranger :

« Ils se proposent de soutenir dans l'esprit de la déclaration universelle des Droits de l'Homme, au plan matériel, sanitaire, médical, moral et juridique, les personnes et leurs familles victimes de l'arbitraire, de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement, des conflits armés.

Ils rassemblent en leur sein des personnes de bonne volonté, enfants, jeunes et adultes, de toutes conditions, quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses, en veillant à développer avec elles la solidarité et toutes qualités humaines qui y sont liées.

Ils développent en permanence les structures et l'audience de l'association notamment par la création de comités locaux et de fédérations départementales. »

Les missions sociales se déclinent de la manière suivante :

- Activités de solidarité liées aux urgences en France et dans le monde
- Activités de solidarité en France et dans le monde notamment dans les domaines suivants : alimentaire, logement, vestimentaire, santé, hygiène, accès à la culture, aux sports, aux loisirs, aux vacances, accompagnement scolaire, Pères Noël Verts, Journée des Oubliés des Vacances...
- Le développement des structures et de l'audience du SPF
- L'animation du réseau : soutien aux réseaux partenaires, accompagnement et soutien au réseau décentralisé SPF pour les comités au sein des entreprises de gaz et d'électricité, gestion des donateurs et collecteurs, accueil et mise en mouvement des bénévoles et formation...

Définition et répartition des coûts directs et indirects

Affectation des charges du compte de résultat aux rubriques du CER :

- Coûts des missions sociales :
 - Coûts directs : Coûts des dépenses directes de la mission sociale
 - Coûts indirects : Coûts qui n'existeraient pas si la mission sociale disparaissait
- Coûts de structure et de fonctionnement : principes des clés de répartition.

La Fédération

s'est prononcée sur la nature des clefs de répartition qu'elle utilisera pour la répartition des coûts de structure et de fonctionnement. Cette répartition est entérinée par la voie de ses instances. L'application de ces clefs de répartition s'est traduite par l'affectation des charges à répartir de la manière suivante :

- 82, 04 % en missions sociales ;
- 6, 62 % en frais de recherche de fonds ;
- 11, 34 % en fonctionnement.



7.1.1.2. Frais de recherche de fonds 137 002 €

7.1.1.2.1. Frais d'appel à la générosité du public **64 074€**

Cette rubrique regroupe notamment les dépenses de :

- recherche et gestion des legs,
- conception, réalisation et envoi de publipostages,
- frais du service de gestion du fichier des personnes en relation avec le Secours Populaire Français,
- campagne du Don'actions.

7.1.1.2.2. Frais de recherche des autres fonds privés **72 928 €**

Cette rubrique regroupe notamment les dépenses de :

- initiatives liées à la campagne du Don'actions,
- frais de recherche de mécénat, partenariats d'entreprises,
- organisation d'initiatives, braderies.

7.1.1.2.3. Charges liés à la recherche de subventions et autres concours publics **0 €**

7.1.1.3. Frais de fonctionnement 234 621 €

Cette rubrique regroupe les dépenses de :

- locaux
- administration générale
- communication
- frais du mensuel du SPF de publications et coût de gestion du site internet.
- frais de tenue des instances de l'Association,
- frais de direction générale.



7.1.1.4. Engagements à réaliser sur ressources affectées 27 688 €

Il s'agit du report des fonds affectés collectés sur 2014 et non utilisés sur l'exercice pour les activités de solidarité. Pour le détail des sommes reçues en 2014 et non encore dépensées au 31/12/2014, se reporter à l'annexe « fonds dédiés » du bilan.

7.1.2 Colonne 2 ressources 2014

7.1.2.1. Produits de la générosité du public 304 112 €

7.1.2.1.1. Dons et legs collectés

- Dons manuels non affectés **159 612 €**

Ces dons représentent les dons non affectés ainsi que les dons reçus dans le cadre de la campagne du Don'actions (campagne pour financer le fonctionnement de l'Association).

- Dons manuels affectés **144 500 €**

Ces dons représentent les dons pour lesquels le donateur s'est prononcé quant à l'utilisation à en faire par l'association : activité, zone géographique ...

- Legs et autres libéralités non affectées **0 €**

Tous les legs, donations ou assurances vies sont administrés par l'association nationale. Conformément aux vœux du testateur, les fonds après règlement du dossier sont remis à la disposition immédiate de la fédération précisément instituée dans le testament, la donation ou l'assurance vie.

- Legs et autres libéralités affectées **0 €**

7.1.2.1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public **0 €**

Cette rubrique regroupe les dons spontanés d'entreprises et de fondations (hors convention de mécénat).



7.1.2.2. Autres fonds privés 783 578 €

Cette rubrique regroupe les subventions reçues d'entreprises et de fondations au titre du mécénat ainsi que les recettes des initiatives de collecte populaire menées par l'association et la participation des personnes accueillies aux activités du SPF.

7.1.2.3. Subventions et autres concours publics 581 309 €

Cette rubrique regroupe les soutiens financiers accordés à l'association par l'état et les établissements publics à tous les échelons.

7.1.2.4. Autres produits 488 427 €

Cette rubrique regroupe notamment les ventes, les autres produits financiers, les transferts de charge, les autres produits de gestion courante, les régularisations sur fonds dédiés.

7.1.2.5. Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs

30 343 €

Il s'agit de la reprise des sommes reçues au titre des missions et non encore dépensées à la fin de l'exercice précédent (fonds dédiés). Pour le détail se reporter à l'annexe « fonds dédiés » du bilan.

7.2. Les colonnes 3 et 4 du CER qui correspondent au suivi des seules ressources collectées auprès du public

7.2.1. Colonne 4 : Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2014

Dans cette colonne du CER sont détaillées uniquement les ressources collectées auprès du public.

Le Conseil d'Administration de l'Association Nationale a défini la générosité publique :

« Les ressources financières issues de la générosité publique se composent :

Des dons manuels des personnes physiques, qu'ils soient affectés ou non affectés (liés à des campagnes ou hors campagne)

Des dons financiers des personnes morales (entreprises, fondations, associations, collectivités ...) qu'ils soient affectés ou non affectés,

Des legs, donations et assurances vie, qu'ils soient affectés ou non affectés,

Des produits financiers issus des placements de ces ressources.

Les recettes financières hors générosité publique sont toutes les recettes de l'association à l'exclusion de celles issues de la générosité publique.

Elles se composent principalement à ce jour du mécénat, des subventions, des participations des destinataires de la solidarité, des produits d'initiatives. »

Le « report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice » est porté à 0 € équivalents au 1^{er} janvier 2014.

La « variation des fonds dédiés collectés auprès du public » correspond à la différence entre :

	Fonds dédiés totaux (= compte de résultat)	<u>Dont</u> fonds dédiés collectés auprès du public
Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs	30 343	1 362
Engagements à réaliser sur ressources affectées	27 688	624
Solde pour 2014	2 655	738

7.2.2. Colonne 3 : affectation par emploi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2014

L'affectation des ressources au financement des emplois est organisée comme suit pour les ressources **affectées** :

- ‡ Les ressources affectées par les financeurs publics sont affectées conformément aux conventions signées avec eux.
- ‡ Les ressources affectées par le donateur sont affectées conformément aux souhaits de celui-ci.
- ‡ Les autres produits affectés sont affectés en fonction de l'accord conventionnel existant.

L'affectation au financement des emplois des ressources issues de la Générosité publique **non affectées** est établie en fonction d'un ordre de priorité concourant à financer les emplois non couverts par les affectations précédentes. Soit, les fonds collectés auprès du public et non affectés par celui-ci financent :

- ‡ Les Missions sociales
- ‡ Les Frais de recherche de fonds
- ‡ Le Fonctionnement

Principe d'affectation des fonds de la générosité publique au financement des immobilisations :

En 2014, aucune immobilisation n'a fait l'objet d'un financement sur les fonds de la générosité publique.

Le principe adopté porte sur les années à venir :

- Si l'acquisition d'une immobilisation significative devait être réalisée, elle devrait faire l'objet d'une décision du Conseil d'Administration de l'Association Nationale. Cette décision devrait être assortie d'un plan de financement pluriannuel précisant explicitement la quotité de générosité publique utilisée. »

Actif - Mouvements des immobilisations



Exercice : 2014

En euros	Valeur brute au 01/01/2014	Acquisitions et créations en 2014	Diminutions par cessions ou mises hors service en 2014	Valeur brute au 31/12/2014
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	6 690	821	0	7 511
Avances et acomptes sur immobilisations en cours	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles (I)	6 690	821	0	7 511
Immobilisations corporelles (II)				
Terrains	370 148	0	0	370 148
Agencements et aménagements de terrain	0	0	0	0
Constructions	1 843 238	8 648	0	1 851 886
Installations techniques, matériel et outillage industriel	229 124	10 591	0	239 715
Autres immobilisations corporelles:	243 651	42 386	669	285 368
Installations générales, agencements divers	0	0	0	0
Matériel de transport	126 630	39 099	0	165 729
Matériel de bureau et informatique	75 877	3 287	669	78 495
Mobilier	41 144	0	0	41 144
Biens grevés de droit	0	0	0	0
Avances et acomptes sur immobilisations en cours	16 181	0	11 419	4 762
Immobilisations corporelles (II)	2 702 342	61 625	12 088	2 751 879
Immobilisations financières (III)				
Autres titres immobilisés	200	0	0	200
Prêts	0	0	0	0
Autres	1 138	100	0	1 238
Immobilisations financières (III)	1 338	100	0	1 438
TOTAL GENERAL (I+II+III)	2 710 370	62 546	12 088	2 760 828

Actif - Mouvements des amortissements

Exercice : 2014

En euros	Montant en début d'exercice 2014	Augmentations: dotations de l'exercice 2014	Diminutions: reprises de l'exercice 2014	Montant en fin d'exercice 2014
Frais d'établissement	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	6 248	403	0	6 651
Amortissements des immobilisations incorporelles (I)	6 248	403	0	6 651
Agencements et aménagements de terrain	0	0	0	0
Constructions	434 991	81 645	0	516 636
Installations techniques, matériel et outillage industriel	179 769	21 741	0	201 510
Autres immobilisations corporelles:	203 427	24 591	669	227 349
<i>Installations générales, agencements divers</i>	0	0	0	0
<i>Matériel de transport</i>	102 595	14 930	0	117 525
<i>Matériel de bureau et informatique</i>	64 951	7 228	669	71 510
<i>Mobilier</i>	35 881	2 433	0	38 314
Biens grevés de droit	0	0	0	0
Amortissements des immobilisations corporelles (II)	818 188	127 976	669	945 495
TOTAL GENERAL (I+II)	824 435	128 379	669	952 146



Actif - Créances au 31/12/2014

Exercice : 2014

En euros	Année 2014
ACTIF IMMOBILISE	
Avances et acomptes sur immobilisations en cours	4 762
Participations	0
Autres titres immobilisés	1 438
Prêts	0
ACTIF CIRCULANT	
Avances et acomptes versés sur commandes	0
Créances clients et comptes rattachés	101 056
Autres créances:	85 573
	45
	0
	59 071
	26 457
Charges constatées d'avance	25 047
TOTAL	217 876



Actif - Produits à recevoir

Exercice : 2014

En euros	Montant en fin d'exercice au 31/12/2014
Avances et acomptes versés sur commande	0
Créances clients et comptes rattachés / Factures à établir	0
Autres créances:	58 864
Personnel	0
Sécurité sociale et organismes sociaux	-207
Etat et autres collectivités publiques	59 071
Autres	0
Produits à recevoir	15 600
TOTAL	74 464



Actif - Mouvements de trésorerie

Exercice : 2014

En euros	Montant en début d'exercice	Montant en fin d'exercice
Valeurs mobilières de placement	319 739	324 460
<i>Placements divers</i>	305 670	310 075
<i>OPCVM</i>	0	0
Comptes courants	14 069	14 385
Caisses	202 534	251 951
	17 582	31 633
TOTAL	539 855	608 044



Actif - Détails des charges constatées d'avance

Exercice : 2014

En euros	Année 2014
Exploitation courante	25 046,54
Données financières	0,00
Données exceptionnelles	0,00
TOTAL	25 046,54



Passif - Variations des fonds dédiés

Exercice : 2014

En euros	Etats des fonds disponibles au 01/01/2014	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	Engagement à réaliser sur ressources affectées	Etats des fonds disponibles au 31/12/2014
Variations des fonds dédiés sur subventions	0	0	0	0
Variations des fonds dédiés sur dons et legs	1 732	1 362	625	994
Variations des fonds dédiés sur autres ressources	101 181	28 981	27 063	99 263
TOTAL	102 913	30 343	27 688	100 257



Passif - Emprunts et Dettes financières

Exercice : 2014

En euros	Capital restant dû au 01/01/2014	Remboursement au cours de l'année	Nouvel emprunt au cours de l'année	Capital restant dû au 31/12/2014
Emprunts auprès des établissements de crédit:				
Emprunts	884 958	45 528	0	839 431
Intérêts courus sur emprunts	884 958	45 528	0	839 431
Emprunts auprès de structures SPF	0	0	0	0
TOTAL	884 958	45 528	0	839 431

En euros	Capital restant dû au 01/01/2014	Capital restant dû au 31/12/2014
Compte courant au passif	0	0
Dépôts et cautionnements reçus	0	0
TOTAL	0	0

Passif-Etat des dettes au 31-12-2014

Exercice : 2014

En euros	Montants au 31/12/2014
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit:	
<i>Emprunts</i>	839 431
<i>Intérêts courus sur emprunts</i>	839 431
<i>Dettes financières</i>	0
Emprunts auprès des structures SPF	0
Avances et acomptes reçus sur commandes	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 378
Dettes fiscales et sociales:	111 337
<i>Personnel</i>	44 400
<i>Sécurité sociale et organismes sociaux</i>	66 147
<i>Etats et autres collectivités publiques</i>	790
Dettes sur immobilisations	532
Autres dettes	38 981
Produits constatés d'avance	1 083
TOTAL	1 044 741



Passif - Détails des charges à payer

Exercice : 2014

En euros	Montants au 31/12/2014
Intérêts courus sur emprunts	0
Avances et acomptes reçus sur commande	0
Fournisseurs - Factures non parvenues	0
Dettes fiscales et sociales (dont congés à payer):	66 139
<i>Sécurité sociale et organismes sociaux</i>	44 400
<i>Personnel</i>	21 739
Dettes sur immobilisations / Factures non parvenues	0
Charges à payer	8 144
Créditeurs divers	0
TOTAL	74 283



Passif - Détails des produits constatés d'avance

Exercice : 2014

En euros	Montant en fin d'exercice au 31/12/2014
Exploitation courante	1 083
Données financières	0
Données exceptionnelles	0
TOTAL	1 083



Compte de résultat – Evolution des produits d'activités inscrits au compte de résultat

Exercice : 2014

En euros	exercice 2014	Exercice 2013	Evolution en %
Ventes de marchandises, de services et publications SPF	236 562	129 117	83
Subventions d'exploitation hors subventions privées	555 394	486 175	14
Dons manuels	304 113	262 758	16
Mécénat, parrainage et autres concours privés	25 333	21 000	21
Legs	0	0	
Participations des destinataires de la solidarité	160 879	92 504	74
Produits d'initiatives	592 424	545 538	9
Cotisations statutaires	81 860	114 753	-29
Autres produits	158 188	111 511	42
Reprises sur provision et transferts de charges	2 286	7 188	-68
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	30 343	14 583	108
TOTAL	2 147 381	1 785 128	20

EMPLOIS	Emplois (=compte de résultat)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2014	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2014 (= compte de résultat)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2014
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		0
1. Missions Sociales	1 696 912	304 850	Produits de la générosité du public	304 113	304 113
1.1. Réalisées en France	1 641 139	292 262	1.1. Dons et legs collectés	304 113	304 113
			Dons manuels non affectés	159 612	159 612
			Dons manuels affectés	144 500	144 500
			Legs et autres libéralités non affectées	0	0
			Legs et autres libéralités affectées	0	0
1.2. Réalisées à l'étranger	55 773	12 588	1.2. Autres produits liés à l'appel de la générosité du public	0	0
2. Frais de Recherche de fonds	137 002	0	02. Autres fonds privés	783 579	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	64 074	0			
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	72 928	0	03. Subventions et autres concours publics	581 309	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0	0			
3. Frais de fonctionnement & autres charges	234 622	0	04. Autres produits	488 427	
Total :		304 850			
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	2 068 535		I - Total des Ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	2 157 427	
II - Dotations aux provisions	0		II - Reprise de provision	0	
III - Engagement à réaliser sur Ressources affectées	27 688		III - Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs	30 343	
			IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		738
IV - Excédent de ressources de l'exercice	91 547		V - Insuffisance de ressources de l'exercice	0	
Total général :	2 187 770		VI - Total général :	2 187 770	304 850
V - Part des acquisitions d'immobilisation brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la 1ère application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		304 850	VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		304 850
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		0
Missions sociales	6 368 214		Bénévolat	1 518 445	
Frais de recherche de fonds	125 723		Prestations en nature	379 796	
Frais de fonctionnement at autres charges	215 306		Dons en nature	4 811 002	
Total :	6 709 243		Total :	6 709 243	